

Paris, le 03 février 2021

La Directrice Nationale

à :

- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements du second degré, Présidents des Associations Sportives
- Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS, animateurs d'AS

Objet : Prix national UNSS « Ethic'action » 2021 parrainé par le Sénat

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements, Présidents des associations sportives,
Mesdames, Messieurs les enseignants d'EPS, animateurs d'AS,

Conformément aux dispositions de son Plan National de Développement du Sport Scolaire 2020-2024, l'Union Nationale du Sport Scolaire est engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et dans la valorisation d'initiatives innovantes sur de nombreuses thématiques.

Créé avec le parrainage du Sénat, le prix national « Ethic'action » récompensera pour la septième année consécutive les projets menés dans le champ de l'éthique sportive en valorisant un comportement citoyen. Aux thématiques liées à la lutte contre les discriminations (racisme, sexisme, homophobie et harcèlement), s'ajoute, l'intégration du handicap, la lutte contre le dopage, la « santé bien-être » ainsi que des labels AS Egalité et Ecoresponsabilité qui s'accompagnent de dotations financières particulières.

La page dédiée ETHIC'ACTION sur le site web de l'UNSS (www.unss.org/ethic-action) est un support éducatif comportant entre autre, le livret pédagogique permettant des projets interdisciplinaires, des exemples de projets primés dans la rubrique « ACTION ».

Vous y trouverez également à la rubrique « nos programmes » en téléchargement les dossiers de candidature pour l'année 2021 pour les 5 thématiques. Date limite de retour le vendredi 28 mai 2021.

L'année passée a vu 66 établissements postuler au prix national : 16 d'entre eux sont venus au Sénat avec deux élèves et un adulte référent, présenter leur démarche citoyenne et recevoir leur trophée ainsi que leur dotation de 250€ au profit du fonctionnement de l'association sportive.

La remise des prix 2021 sera organisée en octobre-novembre 2021. Une retransmission en direct permettra aux établissements lauréats de suivre la cérémonie et d'organiser en interne des débats citoyens.

Ce projet citoyen qui revêt une importance considérable, incite l'UNSS à valoriser la pratique sportive comme outil au service des valeurs de l'école de la République, de la défense de la liberté d'opinion et d'expression des élèves des établissements du second degré.

En vous remerciant de toute l'attention que vous porterez à ce programme, valorisant ainsi les actions de votre Association Sportive, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Nathalie COSTANTINI